

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 22 mars 2021

Délibération N°13 du 22 mars 2021

Date de convocation **Etaient présents : (22)**

16.03.21

Maryline Fournier, Maire

Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,

Serge Planchon, Dominique Paul Adjoint,

Pascal Ancelot, Benoît Boudet, Agnès Corruble, Emmanuelle Duplessis Yaha, Patrick

Jouen, Mickaël Lefebvre, Julien Ménard, Isabelle Normand, Céline Obin, Véronique

Obin, Isabelle Poulain, Gérard Sadé, Guy Sénécal, Rachida Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

Etaient Excusés : (1)

Vincent Prié ayant donné délégation à Dominique Paul.

Secrétaire de séance : Patrick Jouen

AMENAGEMENT DE LA PLACE PIERRE COLIN BAUDELOT

Demande de subvention DETR

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Ménager

Adjoint au Maire

Exposé que dans le cadre du programme de réfection de voirie sont envisagés les travaux de réfection de la Place Pierre Colin Baudelot.

Le projet consiste à réaménager les espaces de circulation et de stationnement en limitant les surfaces imperméables inutilisées, à reprendre l'ensemble des revêtements et accessoires du réseau d'eaux pluviales dégradés. Il comprend la mise en place d'un éclairage des espaces de circulation et de stationnement.

Le coût des travaux s'établit suivant les devis de l'entreprise EUROVIA HAUTE NORMANDIE à 39.441,41€ Hors Taxes. Le coût des travaux d'éclairage public s'établit suivant le devis de CEGELEC SDEM à 4 800 € Hors Taxes.

Entendu l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

✓ de réaliser les travaux d'aménagement de la Place Pierre Colin Baudelot

✓ de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

